



Photo de Braedon McLeod sur Unsplash

L'équipe du CRSenne sur les traces du castor...

Le soleil est déjà levé depuis quelques heures lorsque l'équipe s'équipe. Au vu du temps, les premières casquettes sont de sortie, les cous sont tartinés de crème solaire. La cellule de coordination du CRSenne est arrivée à bon port : Romedenne et sa réserve naturelle. Elle y a rendez-vous avec Sébastien Lezaca, guide naturaliste et spécialiste des traces animalières. C'est d'ailleurs la raison de notre venue, apprendre à repérer des empreintes, des signes, des marques de la présence du plus gros rongeur de Belgique, le castor.

Le castor dans le bassin de la Senne

Depuis sa réapparition en Belgique fin des années 90, le castor a colonisé presque tous les bassins versants de la Wallonie, à l'exception du sous-bassin de la Senne. C'est pourquoi, étant donné le statut dont bénéficie ce mammifère qui agit sur son habitat, et qui fait débat, le CRSenne a décidé de se préparer à son arrivée. Car une chose est sûre, la question n'est pas de savoir **si**, mais bien **quand** le castor fera sa grande entrée en terre Senne.

L'intérêt pour la cellule de coordination est donc là. Si l'on veut que la cohabitation avec cette espèce protégée se passe de la façon la plus sereine possible sur le sous-bassin, et soit acceptée par les citoyens, il faut que l'équipe du CRSenne sache repérer et s'assurer de son passage, en le



différenciant par exemple de ses cousins « musqués » et « gondins »*. En s'informant sur cet architecte, et en acquérant de l'expérience auprès d'experts, ils entendent préparer le terrain, et être en première ligne pour l'accueillir.

Mais alors, comment reconnaître les signes de sa présence ?

Des coups de dent ? Bien sûr ! Mais bien avant de développer son village de huttes derrière ses barrages, le castor arrive souvent en éclaireur, en solitaire. C'est donc plus au niveau du sol et des empreintes qu'il faut chercher sa présence. Le castor a la particularité d'avoir un grand dimorphisme entre ses pattes antérieures et postérieures. Ce sont d'ailleurs ces dernières qui permettent d'en faire l'identification : une longueur de 15 cm et une largeur de 10 cm, avec 5 longs doigts faisant la moitié de l'empreinte. Le castor n'est pas à confondre avec le ragondin dont les pattes peuvent quant à elles atteindre au maximum 12 cm. Pour s'assurer de les différencier, on peut chercher du côté de la queue, qui laisse un sillon chez le rat musqué, tandis qu'on pourra observer un aplatissement du côté du castor.

Que retenir de cette journée ?

Tout d'abord, reconnaissons qu'une seule journée est loin de suffire pour tout qui souhaite se former à l'étude des traces animalières. Toutefois, il va sans dire que cette formation est un pas dans la bonne direction pour nous préparer à l'arrivée du castor sur le sous-bassin de la Senne. En effet, quel que soit l'avis du grand public sur sa présence, le Contrat de Rivière Senne sera un acteur incontournable de médiation face aux impacts positifs (et quelques fois négatifs) de ce grand bâtisseur sur son environnement.

Nous adressons nos remerciements à Sébastien Lezaca, dont vous pouvez retrouver les conseils sur sa chaîne Youtube (<u>Sébastien Lezaca-Rojas</u>), pour la qualité de sa formation.

*le rat musqué et le ragondin sont des rongeurs exotiques envahissants. Voir InfoSenne $n^{\circ}69$ pour en apprendre plus sur ces espèces.

Pour en savoir plus :

FAQ Castor : https://www.meuseaval.beGT Castor : https://castor.natagora.be/

• Brochures Castor: https://ediwall.wallonie.be